

PRÉVENIR L'HOMICIDE CONJUGAL

BROCHURE À L'INTENTION DES INTERVENANTS ŒUVRANT
AUPRÈS DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUITS



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES **PREMIÈRES NATIONS**
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



à cœur d'homme
Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence

Cette brochure est réalisée par l'association à cœur d'homme, en partenariat avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL).

Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador
250, place Chef-Michel-Laveau, bureau 102
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : 418-842-1540
Télécopieur : 418-842-7045
info@cssspnql.com
cssspnql.com

à cœur d'homme
947, avenue Royale, bureau 135
Québec (Québec) G1E 1Z9
Téléphone : 1-877-660-7799
Télécopieur : 418-660-8053
acoeurdhomme@videotron.ca
www.acoeurdhomme.com

RÉDACTION : Christine Drouin

COLLABORATION :

Rémi Bilodeau, T.S., à cœur d'homme, Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence
Lisa Ellington, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
Valérie Meunier, GAPI
Isabelle Paillé, Femmes autochtones du Québec (FAQ)
Mario Trépanier, Via l'Anse

RÉVISION LINGUISTIQUE : Chantale Picard, Commission de la santé et des services sociaux
des Premières Nations du Québec et du Labrador

CONCEPTION GRAPHIQUE : Alphatek

© à cœur d'homme et CSSSPNQL, 2016

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
Bibliothèque et Archives Canada, 2016
ISBN : 978-1-926528-85-4 (version imprimée)
ISBN : 978-1-926528-86-1 (version PDF)
Crédits photo : Shutterstock

Les photographies contenues dans cette publication ne servent qu'à illustrer les différents sujets abordés.
Les personnes y apparaissant sont des figurants.

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire. Il est seulement demandé de reproduire le texte ou le matériel avec exactitude et d'en mentionner la source.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites.

[illegible]

INTRODUCTION

Cette brochure s'adresse aux intervenants travaillant auprès d'une clientèle autochtone. Elle se veut un outil d'intervention et est une adaptation des outils contenus dans le guide *Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal* (Drouin et coll., 2012), élaboré en partenariat par l'association à cœur d'homme et le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), à la réalité des Premières Nations. Cette brochure découle, entre autres, du fait que les femmes autochtones au Canada sont plus de huit fois plus susceptibles d'être victimes d'homicide conjugal que les non-autochtones (Condition féminine Canada, 2009). De plus, elle est le résultat d'une demande faite par de nombreux intervenants travaillant au sein des communautés autochtones qui désirent avoir accès à des outils d'intervention pour prévenir l'homicide conjugal.

Cette brochure se divise en deux sections.

La première section contient des éléments permettant d'analyser le risque d'homicide conjugal et la seconde section comprend des stratégies pour intervenir lors d'une situation où un risque d'homicide est présent.

Avant toute intervention, informez-vous de qui peut vous appuyer et vous soutenir (tant dans la communauté qu'à l'extérieur) dans la gestion du risque d'homicide ou de suicide (les services de première ligne, les organismes en santé mentale, les sentinelles, etc.).

ANALYSE DU RISQUE D'HOMICIDE CONJUGAL

Pour être en mesure d'estimer le risque d'homicide d'une situation, il faut recueillir certaines informations nécessaires à votre analyse.

CRÉER UN LIEN DE CONFIANCE

D'abord, il est essentiel de développer un lien de confiance avec la personne afin que celle-ci se sente à l'aise de se confier à vous. Au début de la rencontre, les informations seront recueillies à partir de questions plus générales en lien avec l'état actuel de la personne et ses relations conjugale et familiale. N'ayez pas peur de poser des questions, car il est important de bien connaître le contexte de la personne pour lui venir en aide.

Voici quelques exemples de questions :

- **Qu'est-ce qui t'amène ici aujourd'hui ?**
- **Quelles difficultés vis-tu présentement ?**
- **Comment ça va dans ta vie familiale ?**
- **Comment ça va dans ta vie de couple ?
Ou avec ton ex-conjointe ?**
- **Comment ça va avec les enfants ?**
- **Comment vis-tu avec ces pertes en ce moment ?**
- **Qu'est-ce que tu comptes faire avec ça ?**
- **Comment t'es-tu sorti de cette situation la dernière fois ?**
- **Est-ce que des proches sont inquiets de ta situation ?**

Durant cette conversation, portez attention à la présence d'éléments de risque d'homicide conjugal décrits plus bas qui vous amèneront à approfondir votre analyse de la situation. Soyez également attentif aux demandes ou aux comportements de la personne qui peuvent vous sembler inhabituels.

2

EXPLORER LE RISQUE D'HOMICIDE CONJUGAL

Lorsque des éléments de risque ressortent du discours de la personne, vous devez la questionner davantage sur ces éléments afin d'approfondir votre analyse. Voici des suggestions de questions.

ÉLÉMENTS DE RISQUE

SÉPARATION

› Comment vis-tu la séparation ?

› Quel rôle a joué ta partenaire dans la séparation ?

› A-t-elle un nouveau partenaire ?

À SURVEILLER

› Non-acceptation de la séparation ;
sentiment d'abandon, de rejet ;
sentiment de perte, d'échec.

› Perte d'espoir d'une reprise de la relation.

› Idée de vengeance.

› Perception qu'elle a détruit la famille.

› Rupture définitive.

JALOUSIE/POSSESSIVITÉ

› Es-tu jaloux ?

› Comment te sens-tu lorsque ta partenaire se fait aborder
par d'autres hommes ?

› Crois-tu que ta partenaire est infidèle ?

› Cherches-tu à confirmer tes soupçons ?

› Comment ?

À SURVEILLER

› Jalousie obsessionnelle.

CONTRÔLE

› Surveilles-tu les fréquentations de ta partenaire ?

› L'empêches-tu de voir certaines personnes ?

À SURVEILLER

› Contrôle, séquestration, comportements
d'agression.

COMPORTEMENTS DE VIOLENCE CONJUGALE OU FAMILIALE

› Parle-moi de quelques épisodes de chicanes
ou de conflits avec ta partenaire qui sont survenus
au cours des derniers mois ?

› Ces comportements sont-ils différents d'auparavant ?

À SURVEILLER

› Présence de violence dans le couple.

› Changement quant à la fréquence et à la
sévérité des comportements de violence.

COMPORTEMENTS DE VIOLENCE CONJUGALE OU FAMILIALE	À SURVEILLER
➤ As-tu déjà utilisé la violence physique ? As-tu déjà utilisé un objet ?	➤ Violence physique.
➤ As-tu déjà pris ta partenaire à la gorge ?	
➤ As-tu déjà menacé ta partenaire ? Parle-moi de l'événement.	➤ Menaces de mort.
➤ As-tu déjà utilisé une arme à feu ou un autre objet pour menacer ta partenaire ?	➤ Menaces armées.
➤ Crois-tu que tu as le droit d'avoir des relations sexuelles avec ta partenaire même si elle a dit non ?	➤ Violence sexuelle.
HARCÈLEMENT	À SURVEILLER
➤ Cherches-tu des excuses pour entrer en contact avec ta partenaire ?	➤ Comportement de harcèlement ; essayer de la retrouver.
➤ Surveilles-tu ou suis-tu ta partenaire ?	
➤ Imposes-tu ta présence à ta partenaire ?	➤ Entrée sans le consentement de sa partenaire.
RISQUE SUICIDAIRE	À SURVEILLER
➤ Es-tu déprimé ?	➤ Idées suicidaires.
➤ As-tu des idées suicidaires ?	
➤ As-tu déjà fait une tentative de suicide ?	

ÉLÉMENTS À OBSERVER

Au cours de la rencontre, soyez attentif aux réactions non verbales, à l'attitude de la personne et aux mots utilisés dans son discours :

- **Ne s'estime pas responsable et justifie ses comportements de violence ;**
- **Sentiment d'être persécuté dans son discours ;**
- **Mépris, voire rage, lorsque la personne parle de sa partenaire ;**
- **Désir de vengeance ;**
- **Réactions impulsives ;**
- **Haine, impression d'être victime (ressentiment) ;**

- **Absence de sensibilité à l'autre ou de compassion ;**
- **Absence de collaboration de la personne à l'entrevue (réponses floues, parle peu d'elle, ne semble pas tout nous dire, méfiance envers nous, fuit nos questions, idées qui se contredisent).**

Dans ce cas, il est important de poser plus de questions pour bien comprendre la situation de la personne. Par exemple : « je vois qu'il manque des éléments dans ton histoire, donc peux-tu m'aider à comprendre ? » ou bien « j'ai l'impression qu'il y a certaines parties de l'histoire que tu ne m'as pas racontées, est-ce que je me trompe ? ».

SCÉNARIO HOMICIDE (PLAN)

- **As-tu déjà souhaité la mort de ta partenaire ?**
- **As-tu déjà pensé à tuer ta partenaire ?**
- **À quelle fréquence l'idée de la tuer te vient-elle ?**
- **Quand envisages-tu de la tuer ?**
- **À quel endroit ?**
- **Quels moyens comptes-tu utiliser ?**
- **As-tu pris des moyens pour réaliser ton plan ? Lesquels ?**
- **As-tu pensé à tuer d'autres personnes (enfants, nouveau conjoint, autre personne du réseau familial ou des amis) ?**
- **As-tu des idées suicidaires ? Si oui, as-tu pensé à amener quelqu'un avec toi ?**

ÉVÉNEMENTS PRÉCIPITANTS

Éléments ou événements qui peuvent déclencher des idées homicides ou qui pourraient faire en sorte que la personne mette son plan à exécution.

- **Qu'est-ce qui pourrait t'arriver de pire ?**
- **Qu'est-ce que tu ferais si (le pire) devait survenir ?**

3

- **Dirais-tu que le pire est passé ou qu'il est à venir? Qu'est-ce qui t'amène à dire ça?**
- **Qu'est-ce qui déclenche les idées homicides?**
- **Durant les derniers jours, à quel moment surviennent-elles le plus?**

ÉLÉMENTS DE PROTECTION

En plus des éléments de risque, il faut tenir compte d'éléments de protection lors de l'analyse du risque d'homicide conjugal. Ce sont des éléments significatifs pour la personne qui l'empêchent de mettre en œuvre son plan homicide. Voici quelques suggestions de questions pour aborder ce thème :

- **Qu'est-ce qui fait que tu m'en parles aujourd'hui?**
- **Qu'est-ce qui t'a retenu de passer à l'acte jusqu'à présent?**
- **Comment as-tu fait pour te changer les idées?**
- **Qu'est-ce qui pourrait t'aider à ne pas passer à l'acte?**
- **As-tu déjà envisagé les conséquences de poser un tel geste?**

Exemples d'éléments de protection :

- **Est capable d'envisager le deuil de la rupture;**
- **Sentiment d'espoir face à la vie;**
- **Est capable de se mettre à la place de l'autre (empathie);**
- **Reconnaît ses comportements violents et leurs impacts négatifs;**
- **Est capable de demander de l'aide;**
- **Reconnaît ses éléments déclencheurs et agit pour se protéger;**
- **Démontre une volonté de changement;**
- **S'investit dans la démarche, sentiment de confiance envers l'intervenant;**
- **Culture/spiritualité.**

INTERVENTION

4

LA VIE COMMUNAUTAIRE AU CŒUR DE L'ACTION

Pour compléter l'analyse du risque d'homicide et pour mettre en place des stratégies d'intervention et de suivi afin de gérer ce risque, il faut se poser les questions suivantes :

- **Les comportements de violence ont-ils été dévoilés à des membres du réseau ou de l'entourage?**
- **Par qui?**
- **Comment la communauté a-t-elle réagi?**
- **Quel est le seuil de tolérance à la violence de la communauté (loi du silence, tabou, banalisation)?**
- **Comment la personne est-elle intégrée dans sa communauté et quel rôle y joue-t-elle?**
- **Certaines personnes de son entourage pourraient-elles me soutenir dans l'intervention? Lesquelles et de quelle manière?**
- **Présence d'armes, d'alcool ou d'autres drogues.**

5

STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR GÉRER
LE RISQUE D'HOMICIDE CONJUGAL

Voici différentes stratégies d'intervention proposées pour la gestion du risque d'homicide. Évidemment, votre objectif est d'amener la personne à renoncer à son plan homicide.

	PISTES D'INTERVENTION
➤ Accueillir les propos homicides et les émotions qui y sont rattachées	➤ Être à l'écoute, encourager à dire ce qu'il ressent. ➤ Poser directement la question. ➤ Dire qu'il n'est pas le seul à avoir ces idées.
➤ Explorer à quels besoins la personne veut répondre en commettant l'homicide	➤ Explorer et nommer les besoins qui se retrouvent derrière les intentions homicides. ➤ Confirmer si votre perception de la situation est exacte. ➤ Explorer d'autres moyens pour répondre à ses besoins.
➤ Accompagner dans le deuil (perte)	➤ Informer la personne des étapes du deuil et l'encourager à vivre pleinement chacune de ces étapes (étapes du deuil : choc et déni ; douleur et culpabilité ; colère ; marchandage ; dépression et douleur ; reconstruction ; acceptation [Kubler-Ross, 1969]). ➤ Explorer avec la personne la signification de ces pertes et l'impact que cela a dans sa vie
➤ Refléter les conséquences de poser un tel geste	➤ Explorer les conséquences que ce geste aura pour lui et pour son entourage (évaluer les gains et les pertes). ➤ Éviter un discours moralisateur ou culpabilisant.
➤ Construire des stratégies de sécurité	➤ Avec la personne, déterminer les moments où les idées homicides surviennent et orienter l'intervention vers des stratégies de protection réalistes pouvant être mises en place. ➤ Le mobiliser dans de petites actions. ➤ Voir à la sécurité de la partenaire et des enfants.

Suite du tableau à la page suivante. ➤

	PISTES D'INTERVENTION
➤ Renforcer les éléments de protection	➤ Aider la personne à nommer ses motivations à ne pas passer à l'acte. ➤ Explorer avec la personne si elle a déjà parlé de sa situation à quelqu'un et si cette personne peut l'aider. ➤ Dénoncer clairement la violence dans la communauté. ➤ Utiliser un symbole matériel qu'il peut garder avec lui. ➤ Spiritualité.
➤ Formaliser un engagement de non-agression	➤ Avant de mettre fin à l'intervention, s'assurer que la personne ne mettra pas son plan à exécution. Une entente verbale peut être conclue entre la personne et l'intervenant, à savoir que les stratégies de protection seront respectées jusqu'à la prochaine rencontre. ➤ La personne est informée que si l'on croit que l'entente ne sera pas respectée, et donc que la sécurité des personnes ciblées est compromise, la confidentialité sera levée et les policiers seront appelés à intervenir. ➤ La personne doit être porteuse de l'engagement ; il s'agit d'un engagement envers soi et non envers l'intervenant.
➤ Vérifier la pertinence de consulter une autre ressource (service de première ligne, centre de crise, DPJ, psychologue, aidant naturel, guide spirituel)	

6

SUIVI

Lors de l'intervention en situation à risque d'homicide, il importe d'assurer un suivi auprès de la personne une fois la gestion du risque effectuée. Cela diffère en fonction de la gravité du risque de la situation. Ainsi, plus le risque sera élevé, plus les rencontres proposées seront rapprochées dans le temps.

Stratégies de suivi de la gestion du risque d'homicide :

- **Fixer une nouvelle rencontre (délais plus courts entre les rencontres selon le niveau de risque).**
- **Suivi informel : provoquer des rencontres dans la communauté (trouver des prétextes pour rencontrer l'homme, se déplacer pour savoir comment ça va).**

- **Utiliser le réseau de la personne (amis, famille, guide spirituel, communauté) lorsque c'est possible.**
- **Travailler en collaboration avec d'autres intervenants pour ne pas porter seul l'intervention.**
- **Réévaluer régulièrement les stratégies en place et revoir le niveau de risque d'homicide de la situation.**
- **Favoriser les cercles de partage.**

Au-delà du suivi associé à la gestion du risque d'homicide, il est primordial d'accompagner la personne dans une démarche de guérison face à la violence.

7

RESSOURCES

- Ligne de prévention du suicide ou un centre de prévention du suicide (CPS)
- Ligne d'urgence
- Centre de crise
- Les services de première ligne dans la communauté
- Les services en protection de la jeunesse dans la communauté (s'il y a lieu)
- Les ressources d'aide aux conjoints ayant des comportements violents
- Le CIUSSS ou le CIUSSS de votre région
- Les services de police
- Réseau des maisons d'hébergement autochtones du Québec

